



PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

CONCERTATION RN31 – MISE À 2X2 VOIES ENTRE BOIS DE LIHUS, ARSY ET COMPIÈGNE

FAITES PART DE VOTRE AVIS

du 15 septembre au 10 octobre 2025

De manière générale, quel est votre avis sur la situation actuelle sur la RN31 entre Bois de Lihus (commune de Moyvillers), Arsy et Compiègne (par exemple usages de la RN, intérêt de cet itinéraire, problématiques, etc.), et sur le projet d'élargissement à 2x2 voies ?

De la fenêtre de notre maison au hameau de Montflassin au N. de la RN 31 à Jonquières nous avons une vue permanente sur le tronçon RN31 depuis le giratoire RN98 jusqu'à la limite communale Jonquières / Compiègne. L'orientation ralentit progressivement dans le sens Clermont → Compiègne à partir de 8h45 puis fortement entre 8h45 et 8h55. Le soir entre 17h30 et 18h. Elle reste toujours fluide dans le sens Compiègne → Clermont. De 1975 à la création du giratoire RN98, j'ai été témoin de sept accidents mortels à ce carrefour. Aucun depuis la mise en place du giratoire. Il est facile et dangereux pour les habitants de Montflassin d'aller au village entre Jonquières de se diriger vers Compiègne, Noyon, St Quentin, Soissons mais aussi Arras et Amiens, Beauvais. De même pour les trajets retour. Cet axe entre deux franchissements de rivières RN98 et RN16 permet de desservir tout le plateau agricole au N. et au S. de la RN31 et les transports des récoltes vers les silos de Cully, Echar (quelques kilomètres) et la seule sucrerie de l'Orne Châteauneuf. Elle assure la tranquillité et la quiétude à tous les habitants des villages.

Que pensez-vous des 4 variantes proposées (avantages, inconvénients, etc.) ?
Avez-vous une préférence pour une variante ? Si oui, laquelle et pourquoi ?

Je suis d'abord moi-même Christophe GERARD, agriculteur à Montflassin et moi-même pensons à l'abandon en tracteur des deux variantes au N et au S. de la RN31. La variante A route express à 110 km/h, consommation de 15 litres de carburant par hectare doit être considérablement abandonnée. La population française et mondiale sont contre l'interdiction de tous les insecticides et des fongicides et de nombreux herbicides entraîne une diminution des rendements agricoles en France, l'indépendance alimentaire de notre

Le pays doit être préservé. Souvenez-vous du rôle des magasins de distribution durant le conf. nent couin. Dans le contexte de tension mondiale, il n'est pas exclu que l'alimentaire soit utilisé.

La variante B à ma préférence à condition qu'une voie de desserte subsiste entre le nouveau rond-point quai de RN 31 / RD 36 pour permettre aux usagers de Montfleur d'aller à la halle sans être obligés de couper la circulation. Perds l'ouest du RD 36 depuis le 2A du Bois de Plaisance jusqu'à RN 31 au niveau de la zone d'activités du Bois d'Argusy comme à Jonquières.

Une réunion de concertation demandant aux exploitants agricoles leurs cheminement quotidien sur le RN 31 doit être organisée.

La liaison fortes terres RN 31 doit être maintenue.

Tous les projets maintenant 2 fois 1 voie depuis le franchissement du TGV jusqu'au pont viaduc RD 36 Remf. Canley pour qu'on ne soit pas obligés de passer par le corridor écologique de Beaune.

Si vous avez d'autres questions ou remarques sur le projet ou sur la concertation

Le pont de fluidité est à voir plus à l'ouest et surtout beaucoup plus à l'est, avant le quai de RN 1031. N'oubliez pas que le projet "Confluence" de Chazay au bac qui s'engendrerait un flux de camions supplémentaires.

Enfin, j'ai eu avec intérêt la disposition de Christophe GENARD, acteur important de l'activité agricole péri-urbaine le long de la RN 31.

Un paysan n'est pas déplaçable, c'est l'apogée d'entretien le plus économique de l'agriculture.

Nous vous remercions pour votre contribution. Elle sera intégrée dans le bilan de la concertation.

Ancien Agriculteur Elevé

Merci, si vous en êtes d'accord, d'indiquer

Votre nom

Votre prénom

Promu adjoint de Jonquières 1977 → 2008

L'instance que vous représentez (si c'est le cas) :

Mairie de Jonquières VPT ARD 2008 → 2015

Votre localité de résidence :

Montfleur 60670 JONQUIÈRES

Ces informations servent uniquement à mieux prendre en compte vos avis et questions dans le cadre de la concertation sur le projet.